



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Marc VUAGNAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Jean-Louis VUICHARD, Maurice VIOUD, Gisèle MEYNET, Grégory FOL.

Excusée : Véronique SUBLET

Secrétaire de séance : Pascal LOUBIER.

Le compte-rendu de la réunion du 02 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire informe l'Assemblée que le point n°2 inscrit à l'ordre du jour « Budget Primitif 2015 : Décision Modificative » est supprimé.

I. Logements aidés : rattachement au système national d'enregistrement (SNE).

Les communes ont une mission d'accueil et d'informations des demandeurs de logements locatifs sociaux. La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit la mise en place d'un Système National d'Enregistrement de la demande en logement social. Cette réforme a pour objet de simplifier et unifier les démarches des demandeurs de logements locatifs sociaux, d'améliorer le suivi de la demande et de connaître les caractéristiques de la demande locative sociale.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité,

- De maintenir le service d'enregistrement des demandes de logement locatif social sur la Commune afin d'assurer la pérennité de ses missions d'accueil, d'accompagnement des demandeurs de logements sociaux et l'enregistrement de ces demandes,
- De confier à PLS-ADIL la tâche d'enregistrement informatique du numéro unique de la demande,
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de ce dossier.

II. Informations diverses :

➤ Urbanisme.

La commission Urbanisme a étudié les dossiers d'urbanisme suivants :

- ✓ Permis de Construire Modificatif déposé par M. Graemen BARLOW pour la modification de la surface de plancher d'une maison individuelle à Cessens.

- ✓ Permis de Construire déposé par M. Xavier GALLAIS pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- ✓ Permis de Construire déposé par M. Mickaël MAULET pour la construction d'une maison individuelle à Cessens.
- ✓ Permis de Construire déposé par M. Bruno DE OLIVEIRA MARTINS pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- ✓ Permis de Construire déposé par M. Arnaud VUICHARD pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- ✓ Permis de Construire déposé par l'ACCA de Savigny pour la reconstruction d'une cabane de chasse au lieudit « les Baraques ».
- ✓ Permis de Construire déposé par M. Malo VITTORI pour la construction d'une maison individuelle à Cessens.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Jean-Pierre VUICHARD pour une division parcellaire à Murcier.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Patrick VEYRET pour la construction d'un abri de jardin à Cortagy.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Fayçal REHAIMIL pour la pour la construction d'un abri voiture à Murcier.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Vincent HUSSENOT pour la modification d'une fenêtre en porte-fenêtre à Cortagy.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par M. Gilbert FUMEX pour ravalement, isolation de façade et pose de volets roulants à Murcier.
- ✓ Déclaration Préalable déposée par Mme Martine PEYRE pour la construction d'un abri voiture à Cortagy.
- ✓ Déclarations Préalables déposées par M. Jérémy FAUCHERE pour la construction d'un abri de jardin et la pose d'une clôture Chez Borgeat.
- ✓ Déclarations Préalables déposées par M. Jean-Michel AXTMANN pour la construction d'un abri de jardin et d'un abri voiture à Olliet.

➤ Communauté de Communes du Genevois (CCG).

- La Commission Déchets-Environnement réfléchit à une refonte de la Déchetterie de Neydens et à un nouveau règlement d'utilisation de la déchetterie pour les entreprises et particuliers.

- Certaines communes du Genevois (Viry, Valleiry, Neydens et Archamps) se sont rapprochées des services de l'Etat pour envisager l'accueil des réfugiés.
- Les problèmes de fonctionnement du bus scolaire (horaires, comportement dangereux et irresponsable du chauffeur) sont évoqués. Tout incident doit être relaté au service transport de la CCG.

➤ **Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV).**

1. Le plan de financement de l'acquisition de parcelles sur la commune de Clarafond a été approuvé.

2. Mme Céline BEINER a présenté sa thèse de Bachelor : *Quelle gestion conservatoire pour des espaces naturels remarquables autour de la montagne du Vuache (Haute-Savoie)* (consultable sur le site internet du SIPCV).

3. Suite à l'organisation d'une course de quad à Chaumont, au cours de laquelle les consignes transmises par le SIPCV n'ont pas été respectées (vitesse, balisage, etc...), il est proposé d'adresser à toutes les communes ainsi qu'aux associations concernées, un courrier qui rappellera les règles en matière d'organisation de manifestation sportive, dont le respect conditionnera l'acceptation par le SIPCV :

- Manifestation de véhicules à moteur sur les chemins du territoire interdite,
- Balisage pérenne strictement interdit (peinture notamment); Balisage temporaire accepté, obligatoirement déposé la veille et enlevé le lendemain,
- Obligation de nettoyer les parcours après la manifestation,
- Demande d'autorisation à adresser au SIPCV suffisamment tôt (délais à définir),
- Respect des consignes mentionnées dans l'évaluation des incidences Natura 2000.

4. Une nouvelle plaquette Natura 2000 a été élaborée.

5. Fusion du SIAV et du SIPCV : la création de deux commissions, l'une chargée de la gestion et de la protection de l'environnement et l'autre de l'aménagement des sentiers et de la sauvegarde des vergers, est à l'étude.

➤ **SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny :**

La rentrée des classes s'est bien passée, les enseignantes ont pu accueillir les enfants rapidement et les parents ont été conviés à un petit déjeuner offert par l'Association des Parents d'Elèves (APE).

Suite à la demande de l'équipe enseignante et du personnel, des travaux d'aménagement à l'école ont été effectués durant l'été par les agents techniques et les emplois jeunes (saisonniers), notamment : la pose d'une fontaine dans les toilettes garçons, la fabrication d'un

coffre pour ranger les vélos et trottinettes, la pose d'étagères.... Un filet de protection sera prochainement installé tout le long du préau pour empêcher les ballons de franchir la propriété de M et Mme CHAUTEMPS.

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) sont proposées aux enfants après l'école : fitness baby, poterie, jeux de société, dessin, danse, danse africaine.

Le PEDT (projet éducatif territorial) est en cours de rédaction en partenariat avec les enseignantes. Ce projet doit être validé pour la fin d'octobre et pouvoir ainsi bénéficier d'une aide de l'Etat de 50 €/enfant.

Le SIVU souhaite acquérir 4 ordinateurs portables pour l'école de Jonzier. Une aide sera sollicitée auprès des parlementaires et de l'APE.

Une réflexion est engagée pour instaurer un tarif horaire pour la garderie du soir.

➤ **Loi NOTRe.**

Mme le Maire expose une synthèse de cette Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République :

1. Le seuil de fusion des intercommunalités passe de 20 000 habitants à 15 000 habitants.

2. Les communes devront transférées aux EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) : l'eau, les déchets, le tourisme, les gens du voyage (création et gestion des aires d'accueil).

3. Compétences du Département, des communes et des EPCI transférées à la Région : Economie (aides directes aux entreprises, création du schéma régional du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation), l'aménagement du Territoire (élaboration du schéma régional d'aménagement et du développement durable du territoire, Déchets (Plan régional de prévention et de gestion des déchets).

4. Compétences du Département transférées à la Région : transports (transports scolaires, gares routières, transports urbains, transport à la demande).

5. Le département garde la compétence Voirie, gestion des prestations sociales, gestion des collèges.

➤ **ADMR.**

L'Association d'aide à domicile en milieu rural existe depuis 70 ans, elle a été instituée après la 2^{ème} guerre mondiale pour venir en aide aux familles et créer des emplois. L'ADMR Viry-Vuache existe depuis 10 ans. En 2014, on recense 168 clients, 18973 heures effectuées soit une augmentation de 13% d'heures. Un cahier de liaison est mis en place pour chaque client. Des rencontres sont organisées entre le personnel de l'ADMR et les aides-soignantes de St Julien.

➤ Divers

Mme le Maire rappelle que la commune de Savigny fait la Une des journaux. L'Association Savigny A Venir, en effet, attaque l'Association Communale de Chasse Agréé (ACCA) suite à une reconstruction à l'identique de la cabane au lieudit « les Baraques ». Cette cabane existe depuis 1993, une convention tripartite a été signée avec l'ONF, l'ACCA et la commune, convention qui a été reconduite en 2004 et 2014.

Elle précise que son devoir en tant que Maire est de régulariser cette situation, un permis de construire a donc été demandé et déposé par l'ACCA pour transmission au service instructeur.

Savigny A Venir s'acharne sur cette cabane, alors que ses membres, toutes ces dernières années, en ont profité, que ce soit lors d'une randonnée, ou de rassemblements familiaux. Pendant plus de 23 ans, personne ne s'est posée de question quant à la présence de cette cabane au cœur du Vuache. Certains membres de l'Association Savigny A Venir sont impliqués par « héritage » au monde de la chasse ou tout simplement lors de sa construction en 1993.

L'ACCA, jusqu'à présent, a toujours su gérer le site avec un immense respect (prélèvements de gibiers autorisés par la fédération de chasse et validés par la DDT, ...).

Mme le Maire se demande si l'association Savigny A Venir cherche à nouveau à anéantir une association de la commune et dans quel but ?

Elle s'adresse ensuite à « cette caméra qui, à chaque conseil municipal, prône dans cette salle » et poursuit :

« Mesdames, Messieurs, membres de l'Association Savigny A Venir, je vous propose de calmer les ardeurs de votre président. Celui-ci souhaite remettre toutes les petites communes dans le droit chemin, en allant à la recherche de tout ce qui a été décidé, voté et validé lors de toutes ces dernières années de réunions de conseil municipal. Ceci est insupportable. Je vous informe que je vous tiens responsables, Mesdames et Messieurs, de ses agissements concernant le harcèlement moral à l'encontre des employés communaux, de la municipalité, de la détention de vidéos, de photos et d'enregistrements. Sachez que nous avons été tous élus au suffrage universel en mars 2014, les urnes ont confirmé 7 mois plus tard lors des élections complémentaires la fidélité et la confiance des savignerands. »

Le Maire,
Béatrice FOL.



